

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE
TOULOUSE TRIBUNAL DE POLICE.
DES 4 PREMIERES CLASSES
TEL : 05 61 12 83 00 -----
BP 91021
31034 TOULOUSE CEDEX 6

CLASSEMENT

L'Officier du Ministère Public

à

CABIBET DEHAN SCHINAZI
Avocats au Barreau de paris - Toque E1098
174 RUE DE COURCELLES
75017 PARIS

Références à rappeler :

Rédacteur :

Vous avez déposé une réclamation concernant la (les) décisions prononcées
à l'encontre de

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois 012522 MAINTIEN EN CIRCULATION DE VOITURE PARTICULIERE SANS CONTROLE
TECHNIQUE PERIODIQUE ART.R.323-1, ART.R.323-6, ART.R.323-22 §1 C.ROUTE. ART.4, ART.11
ARR.MINIST DU 18/06/1991. ART.R.323-1 AL.3 C.ROUTE.

Infraction(s) relevée(s) à		en date du
par procès verbal n°	dressé par	avec le(s)
véhicule(s) immatriculé(s)		

L'étude, par les services du Ministère Public, du procès verbal de constatation initiant les poursuites concernant
votre client ont révélé certains vices de forme ou de fond. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de classer
sans suite le dossier visé en référence.

Si _____ a déjà réglé le montant de l'Amende Forfaitaire Majorée ou si celui-ci lui a été prélevé,
veuillez vous rapprocher du Comptable du Trésor Public pour tout renseignement concernant les modalités de
son remboursement :

- par courrier : Centre Amende Service 31945 Toulouse cedex 9
- par téléphone : 05.40.13.08.80
- par mail : cas.toulouse@dgfip.finances.gouv.fr

Fait à TOULOUSE CEDEX 6, le 17/07/2023

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

